

# RÈGLEMENTS DE LA LOCATION

Les embarcations doivent être de retour au quai au plus tard à 20 h.

La dernière location se fait à 19 h.

La veste de flottaison doit être portée et attachée en tout temps.

Les enfants de 4 à 6 ans peuvent uniquement accompagner leurs parents (ou autres adultes accompagnateurs) en pédalo.

Les enfants de 7 à 9 ans doivent être accompagnés d'un adulte à bord de l'embarcation.

Les jeunes de 10 à 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte sur la rivière pendant la totalité de la réservation.

Les jeunes de 10 à 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte sur la rivière pendant la totalité de la réservation.

Pour louer une planche à pagaie, il faut avoir au moins 14 ans et avoir une aisance aquatique.

La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans.

Le commis de la location peut refuser d'attribuer un équipement aux personnes qu'il juge inaptes à l'utiliser de façon sécuritaire.

Il est interdit de se baigner à partir d'une embarcation.

# RÈGLEMENTS DE LA LOCATION

Il est interdit de pêcher d'une embarcation.

Les animaux sont interdits dans les embarcations.

La consommation d'alcool et l'utilisation de contenants en verre sont interdites.

Il est interdit de jeter des déchets à la rivière, même des matières organiques.

En cas d'orage, toutes les embarcations doivent revenir au quai le plus rapidement possible.

Les locations ne sont pas remboursables.

Des frais de 5 \$ sont applicables à chaque tranche de 15 minutes de retard.

Les bris causés par de la négligence ou du vandalisme seront facturés au client.

L'embarcation ne peut être transportée ailleurs qu'au site de location.

Il est recommandé de prendre une douche immédiatement après l'activité s'il y a eu chute à l'eau.

Il est recommandé de suivre les recommandations de la santé publique en tout temps.